

COMITE SYNDICAL DU PETR VIDOURLE CAMARGUE  
Compte rendu de la réunion du 13 octobre 2021  
à Aimargues

Séance du 13 octobre 2021

Date de convocation : 5 octobre/2021

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 31 titulaires, 6 suppléants

Membres votants présents : 31 titulaires, 5 suppléants avec procurations

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 15 (dont 10 délivrées à des titulaires et 5 à des suppléants)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procurations non retenues : 3 en raison de l'absence du porteur du pouvoir

Nombre total de voix : 46

Le quorum est atteint : 36/58 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le treize octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Olivier Penin, Laure Perrigault-Launay, Marielle Népoty, Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, André Brundu, Mylène Caysac, Jérémy Pérédès, Joël Téna, Jean-Paul Géraud, Cyril Périssé, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Patrick Bénézech, Thierry Agnel, Agnès Nectoux, Agnès Roy, Pierre Martinez, Véronique Martin, Marie-José Pellet, Ivan Couderc, François Granier, Alain Théron, Hervé Dieulefès, Loïc Fataccioli, Jean-Jacques Estéban, Jérôme Boisson, Denis Devriendt, Christophe Calvet, Martine Dubayle-Calbano, Isabelle De Montgolfier.

Suppléants présents avec voix délibérative : Angélique Rouressol, Bernard Crozes, Marie Pellet-Laporte, Dominique Lonvis, Pascal Chabert.

Suppléants sans voix délibérative : Michel Debouverie.

Absents excusés :

Robert Crauste, Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Thierry Féline, Florent Martinez, Régis Vianet, Nathalie Gros-Chareyre, Jean Denat, Bruno Pascal, Annick Chopard, Jean-François Thomas, Jean-Paul Franc, Magali Pradeille, Angel Pobo, Julien Cohen-Solal, Michel Chambellan, Jacky Rey, Yaëlle Béchard, Sandrine Guy, Béatrice Leccia, Fabienne Dhuisme, Sonia Aubry, Bernard Chluda, Pierre Soujol, Patrice Spéziale, Fabrice Fenoy, Jacques Gravegeal, Laurent Ricard, Pierre Griselin, Stéphane Dalle,

Administration :

Maxime Charlier Directeur du PETR Vidourle Camargue, Catherine Bazile Assistante de direction, Titouan Denimal-Pinto Chargé de mission PAT.

---

Après un mot d'accueil, M. le Président, Pierre Martinez vérifie le quorum et donne lecture des procurations.  
**Quorum :** Le quorum étant vérifié, la séance peut commencer.

Désignation d'un secrétaire de séance

Il s'agit dans un premier temps de désigner un secrétaire de séance. M. François Granier est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

**Résultat du vote :**

Vote pour : 46

Abstention : 0

Vote contre : 0

### Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 07/07/2021

Ensuite le compte rendu du comité syndical du 7 juillet 2021, validé par la secrétaire de séance Mme Sonia Aubry et M. Le Président le 12 juillet, et les Délibérations et Procès-verbaux déposés au contrôle de légalité par la Préfecture du Gard le 21 juillet 2021, est soumis à approbation.

**Résultat du vote :**

Vote pour : 46

Abstention : 0

Vote contre : 0

### Informations sur le Bureau syndical du 24 septembre 2021, délibérations prises par délégation :

- Demande de financement au titre du dispositif LEADER-Animation et fonctionnement du GAL 2022.
- Gestion du programme LEADER : avenant 3 sur la convention entre le GAL, la REGION et l'ASP.
- Emergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du PETR (mise à jour de la délibération n°2021-04-428 du 7 avril 2021) pour la demande de financements.

### L'ordre du jour est rappelé :

#### ➤ Délibérations :

1. Modification de la délibération n°2020-09-388 fixant le nombre de vice-présidents-es du PETR.
2. Remplacement et élection des nouvelles Vice-présidences constituant le Bureau syndical.

#### ➤ Questions diverses :

3. Présentation de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.
4. Présentation de la mission pour l'émergence du Plan Alimentaire Territorial (PAT).

La séance est ouverte.

### **DELIBERATIONS :**

#### **1- Modification de la délibération n°2020-09-388 fixant le nombre de vice-présidences du PETR.**

M. le Président Pierre Martinez rappelle que le nombre de vice-présidences est actuellement au nombre de 7 et que le CGCT nous autorise un nombre maximal de 12 vice-présidences.

Pour tenir compte de l'adhésion de la CC Pays de Lunel et de l'équilibre qui avait été retenu (2 postes par CC et 1 poste pour la CC dont le Président est issu), il propose de porter le nombre de vice-présidences à 9.

Les membres du comité syndical approuvent la proposition de fixer à 9 le nombre de vice-présidences (2 par communautés de communes sauf celle dont est issue la Présidence qui ne dispose que d'un poste).

**Résultat du vote :**

Vote pour : 46

Abstention : 0

Vote contre : 0

#### **2- Remplacement et élection des nouvelles Vice-présidences constituant le Bureau syndical**

Il s'agit de pourvoir au remplacement de Mme Marielle Népoty démissionnaire et d'attribuer les 2 vice-présidences à la communauté de commune Pays de Lunel.

A la demande du Président, Pierre Martinez, les membres du comité syndical acceptent à l'unanimité de voter à main levée.

- Vice-présidence laissée vacante par démission : Issue de la CC Terre de Camargue, Mme Josiane Rosier-Dufond est la seule candidate.

Il est procédé au vote.

**Résultat du vote :**

Vote pour : 46

Abstention : 0

Vote contre : 0

- Vice-présidences attribuées à la CC Pays de Lunel : 2 candidats se sont fait connaître, M. Loïc Fataccioli et M. Patrice Spéziiale. Il n'y a pas d'opposition.

Il est procédé au vote.

**Résultat du vote :**

Vote pour : 46

Abstention : 0

Vote contre : 0

M. Martinez précise que les attributions et classement des Vice-président-e-s devront être repris par arrêté.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**3- Présentation de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique**

La présentation est portée par M. le Directeur, Maxime Charlier. Le PowerPoint sera adressé aux élus du comité syndical par mail et disponible sur le site internet du PETR.

Un document papier est également en cours de réalisation qui regroupera la contractualisation et les stratégies du PETR.

Le contrat du CRTE se verra être validée en comité syndical (prévu le 15 décembre) et signé en préfecture le 17 décembre 2021.

Un agent spécialement recruté pour l'ingénierie de projet et la contractualisation, prendra ses fonctions fin novembre.

**4- Présentation de la mission pour l'émergence du Plan Alimentaire Territorial (PAT)**

La présentation est menée par Titouan Denimal-Pinto, Chargé de mission pour la réalisation du PAT.

De la même façon, le PowerPoint sera adressé aux élus et disponible sur le site internet.

**INFORMATIONS :**

Pour information, une réunion entre le Vice-président chargé des savoir-faire et des traditions, André Brundu, et le Président du PETR Vidourle Camargue, Pierre Martinez, a abordé la question de la sauvegarde des traditions camarguaises et plus particulièrement des difficultés des manadiers liées à la crise sanitaire.

Ceux-ci peuvent prétendre à des aides de la PAC et au plan Régional.

Le PETR à travers son enveloppe de fonds européen LEADER a la possibilité d'apporter un soutien supplémentaire. Il devra être recherché une égalité de traitement des manades du territoire.

M. Brundu fait la proposition pour les 40 manades (environs) du territoire de leur attribuer une enveloppe pour l'organisation d'une journée de découverte et pédagogique, une journée en pays où la population serait invitée par la Mairie et la communauté de communes ; Sachant que pour 1 € apporté par les collectivités locales françaises, l'Europe débloque 4 € de crédit.

Questions :

- Ne pourrait-on pas adapter l'aide au nombre de tête de bétail ?

- Peut-on aller plus loin et prévoir un dispositif de soutien pérenne ?

- Il faudrait prendre en compte toute la filière, chevaux, tourisme...

- M. Martinez précise qu'un travail pour bâtir un plan et des critères sera réalisé afin de monter un dossier à l'Europe. La Région sera approchée pour échanger sur son Plan Camargue.

M. Martinez souligne le besoin de transmission et de partage avec les habitants du territoire.

- M. Brundu évoque un autre souci des manadiers avec leurs assureurs qui augmentent considérablement les cotisations d'assurance. Ce problème ne pourra se résoudre qu'avec la professionnalisation des acteurs et leur adhésion à la fédération des manadiers.

M. Martinez donne pour information les prochains rendez-vous du PETR :

- La conférence des maires le 24 novembre 2021

- le prochain comité syndical le 15 décembre 2021

M. Martinez remercie les élus présents et leur propose un verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h00.

Fait à Aimargues, le 14 octobre 2021,

Le secrétaire de séance, François GRANIER



Le Président, Pierre MARTINEZ

